



VILLE DE SHANNON  
Province de Québec

DÉROGATION MINEURE  
DM2021-90045

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

### À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, Directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du **7 juin 2021**, aura à statuer sur la demande de dérogation mineure **DM2021-90045**.

Cette demande, déposée par le représentant des propriétaires du lot 4 368 241, situé au 17, rue King, dans la zone H-6, vise à régulariser un bâtiment principal avec une marge de recul avant dérogoire. La grille de spécifications de la zone H-6 à l'Annexe 3 du *Règlement de zonage 601-18* prescrit que la marge de recul avant minimale pour un bâtiment principal est de 10 mètres. L'élément dérogoire est donc le bâtiment principal existant avec une marge de recul avant de 4,8 mètres.

**Considérant les mesures exceptionnelles prises au regard de la COVID-19, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande en téléphonant à l'Hôtel de Ville, avant le 7 juin 2021 à midi, au 418 844-3778, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.**

Une plage-horaire sera attribuée à chaque personne lui permettant ainsi de s'exprimer par audioconférence lors de la séance ordinaire qui se tiendra en circuit fermé le lundi 7 juin 2021 à 19 h 30. Les personnes qui désirent soumettre des documents en appui à leur exposé, pourront les transmettre à l'adresse [consultationsURB@shannon.ca](mailto:consultationsURB@shannon.ca).

**FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 22<sup>e</sup> JOUR DE MAI 2021**

Le directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint,  
Sylvain Déry, avocat, MBA, doctorant, OMA